

Séance du 26 juin 2009

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : convention avec l'Ecole des Hautes Etudes des Sciences et Techniques de l'Ingénierie et du Management – Hestime- de Casablanca (Maroc)

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni le 26 juin 2009 en salle de réunion de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'université sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Madame la Présidente donne la parole à M, COUTELLIER, directeur de l'ENSIAME, qui présente la convention.

*Les conseillers proposent de modifier l'article 11 : les mots « elle est conclue pour la durée de l'habilitation délivrée par l'autorité de tutelle et pour une première période de 4 ans. A mi parcours de cette période, un bilan dévaluation sera établi afin de prendre la mesure de l'efficacité et de la qualité de la formation mise en place » sont remplacés par les mots : « **Elle est conclue pour une durée de 1 an. Elle peut être reconduite expressément pour une durée de 4 ans. A la fin de cette période, un bilan d'évaluation sera établi afin de prendre la mesure de l'efficacité et de la qualité de la formation mise en place** »*

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LA CONVENTION AVEC L'ECOLE DES HAUTES ETUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INGENIERIE ET DU MANAGEMENT – HESTIME- DE CASABLANCA (MAROC)

Fait à Valenciennes, le 3 juillet 2009

La Présidente du Conseil d'Administration,


Professeur Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 17/07/2009